

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes  
1 10 57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. ROLAND GIBERTI**

**OBJET : Prononciation de la caducité d'une subvention départementale attribuée dans le cadre des actions de sensibilisation à l'Europe.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport propose de prononcer la caducité de la subvention suivante :

- subvention de 10 000 € attribuée par délibération n° 45 du 14 avril 2020 à l'association Eurocircle pour la réalisation de la fête de l'Europe à La Ciotat qui n'a pu se dérouler en raison de la pandémie de Covid-19.

Il est demandé la prononciation du désengagement du montant total de 10 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL